COMBIEN ÇA COÛTE ?

CARTE SANS CONTACT PASS PASS

- **obtention de la carte** pour les abonnés : gratuite.
- **renouvellement de la carte** (à l'issue de la période de validité) : gratuit.
- **remplacement en cas de perte**, de vol ou détérioration pour les abonnés : 10 €.
- **remplacement de la carte en cas de dysfonctionnement** : gratuit.

BILLET SANS CONTACT PASS PASS

- **obtention du billet :** gratuit.
- **renouvellement du billet** (à l'issue de la période de validité) : gratuit.
- **en cas de perte,** de vol ou détérioration : aucun duplicata ne sera réalisé.
- **remplacement du billet en cas de dysfonctionnement :** gratuit.

PROTÈGE CARTE

- **à la création de la carte ou du billet sans contact Pass Pass :** gratuit.
- **en cas de perte, de vol ou détérioration volontaire :** 1 €.

TARIFS au 1er juin 2012

Un voyage = du lieu de montée au lieu de descente. **La validité** = 2 heures. Retour interdit

EN VENTE À BORD	Titre plein tarif	1,60 €
	TARIFS REDUITS	
RECHARGEMENT : DANS NOS ENTREPRISES, PAR CORRESPONDANCE (2) PAR INTERNET (2)	Titre : 10 voyages tout public	12,00 €
	Titre : 10 voyages Jeune	8,00 €
		Réservé aux moins de 26 ans
	Abonnement Mensuel	33,50 €
		Nombre de voyages illimités. Valable du 1er au dernier jour du mois.
	Abonnement Annuel (1)	335,00 €
		Nombre de voyages illimités. Valable du 1er jour du 1er mois de validité au dernier jour du 12e mois.
RECHARGEMENT CHEZ LES DÉPOSITAIRES	Titre : 10 voyages tout public	12,00 €
	Titre : 10 voyages Jeune	8,00 €

(1) Titre pouvant être chargé uniquement sur une carte sans contact personnalisée.
(2) Uniquement pour les rechargements sur une carte sans contact personnalisée.

Autres tarifs applicables
Consultez notre site internet : www.arcenciel3.fr

C'est Carré ! – Graphibus

Le Département du Nord organise le réseau de transport arc en ciel
www.cg59.fr

Conseil Général Département du Nord

Arc en Ciel 3
BP 6
59247 FÉCHAIN
contact@arcenciel3.fr
www.arcenciel3.fr

N° Indigo 0 820 201 337
0,15 € TTC/min.

J'aime www.facebook.com/reseauarcenciel3

arc en ciel. le Département du Nord vous transporte 3

COMMENT CHARGER SA CARTE PASS PASS ?

Pour une carte sans contact :
Vous disposez des moyens suivants pour renouveler votre abonnement ou acheter un autre titre :

- en vous rendant chez un **dépositaire** des réseaux **Arc en Ciel 3** équipé d'un terminal où le chargement sera immédiat,
- en vous adressant auprès d'**Arc en Ciel 3** (à Cambrai) où le chargement par correspondance sera téléchargeable via le pupitre du conducteur 72 heures après votre commande,
- en vous présentant chez **Arc en Ciel 3** (à Cambrai) où le chargement sera immédiat,
- en vous connectant sur le **site Internet** www.arcenciel3.fr où le chargement sera actif via le pupitre du conducteur 72 heures après votre commande.

Pour un billet sans contact :
Vous disposez des moyens suivants pour créditer des titres 10 voyages tout public ou jeunes :

- en vous rendant chez un **dépositaire** des réseaux **Arc en Ciel 3** équipé d'un terminal où le chargement sera immédiat,
- en vous présentant chez **Arc en Ciel 3** (à Cambrai) où le chargement sera immédiat.

COMMENT UTILISER SA CARTE PASS PASS ?

LE BON RÉFLEXE : JE BIPPE, JE PASSE !

Vous devez juste présenter votre carte chargée d'un titre de transport devant le valideur pour voyager en toute tranquillité !

LA VALIDATION EST OBLIGATOIRE À CHAQUE MONTÉE à bord d'un véhicule, même en cas de correspondance.

Si le voyant rouge apparaît, votre titre est arrivé à expiration ou n'est pas valide. Vous devez alors acheter un ticket à l'unité auprès du conducteur pour voyager puis recharger votre carte selon les modalités prévues (voir page précédente). Si le problème persiste, contactez **Arc en Ciel 3**.

CONSEIL

Pour protéger votre carte, laissez-la toujours dans le protège carte qui vous est fourni, même lorsque vous la passez devant le valideur !

En cas de contrôle, il vous suffit de présenter votre carte que vous aurez pris soin de valider.

QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL ?

Pour une carte sans contact :

En cas de perte ou de vol, la carte personnalisée peut être remplacée chez **Arc en Ciel 3** au tarif en vigueur, grâce aux informations qu'elle contient. La carte sera bloquée dès que sa perte aura été signalée auprès d'**Arc en Ciel 3**. Les titres non consommés seront recrédités sur votre nouvelle carte.

Pour un billet sans contact (non personnalisée) ou une carte déclarative :

Le billet sans contact ou la carte déclarative perdu ou volé n'est ni remboursable, ni remplaçable. Vous devrez racheter un billet sans contact ou une carte déclarative et de nouveaux titres de transport.

CARTE PASS PASS MODE D'EMPLOI

Passez à la carte Pass Pass !

Le Département du Nord organise le réseau de transport arc en ciel
www.cg59.fr

Conseil Général Département du Nord

arc en ciel. le Département du Nord vous transporte 3

LA CARTE PASS PASS, C'EST QUOI ?

1 SEULE CARTE POUR TOUS VOS DÉPLACEMENTS EN NORD-PAS DE CALAIS !

La carte Pass Pass est un support unique. A terme, elle sera mise en place sur l'ensemble des réseaux de transport du Nord et du Pas-de-Calais. Elle permet de voyager sur Arc en Ciel 1, 2, 3 et 4 (Département du Nord) et progressivement sur les réseaux partenaires (SNCF, Transpole, évéole...).

La carte Pass Pass est une carte sans contact sur laquelle vous pouvez charger le(s) titre(s) de transport que vous souhaitez : ceux du réseau Arc en Ciel (titre de 10 voyages tout public et jeunes, abonnement mensuel ou annuel) ou ceux d'un autre réseau de transport partenaire du Nord et du Pas-de-Calais (SNCF, Transpole, évéole...), au fur et à mesure de la mise en place de la carte Pass Pass. La carte Pass Pass sera en mesure de contenir jusqu'à 8 titres.

La carte Pass Pass n'est pas une carte supplémentaire ; elle remplace tous vos anciens titres de transport.

A noter ! Seul le ticket unitaire vendu à bord des véhicules, reste sous une forme papier.

Le Département du Nord organise le réseau de transport arc en ciel
www.cg59.fr
Conseil Général Département du Nord

arc en ciel. le Département du Nord vous transporte 3

LA CARTE PASS PASS, POUR QUI ?

La carte Pass Pass s'adresse à tous les usagers des réseaux de transport en commun du Nord-Pas de Calais. Elle se décline en deux versions : la carte sans contact / le billet sans contact :

LA CARTE SANS CONTACT :

Bénéficiaires de tarifs réduits ou abonnés, voyagez avec la carte personnalisée. Elle peut être :

- **Nominative** : votre carte Pass Pass est ainsi créée à partir des données renseignées dans votre fiche client. Ces données sont conservées dans le système informatique afin de permettre la reconstitution de votre carte en cas de perte, de vol ou de détérioration. Elle est vivement recommandée pour les personnes utilisant régulièrement les transports collectifs.
- **Déclarative** : votre carte Pass Pass est créée à partir des données renseignées dans votre fiche client. Néanmoins, seules les informations liées à votre carte sont conservées dans le système informatique et non vos données personnelles donc en cas de perte, vol ou dégradation de votre carte, le duplicata est impossible. Toutefois, votre carte Pass Pass déclarative peut devenir nominative en vous rendant munis de celle-ci et d'une photocopie de votre pièce d'identité, à l'agence commerciale Arc en Ciel 3.

La carte sans contact qu'elle soit nominative ou déclarative, est propre à un usager. Elle comporte donc l'identité du titulaire avec son nom, son prénom et sa photo et ne peut pas être prêtée, ni cédée à une autre personne.

Elle vous permet :

- de bénéficier de vos droits à réduction,
- de faciliter vos correspondances et votre accès à bord des véhicules,
- de charger jusqu'à 8 titres de transport de tous les réseaux partenaires sur un seul support,
- d'accéder à des services en ligne (uniquement valable pour une carte nominative),
- de voyager à plusieurs avec la même carte sans contact Pass Pass chargée avec les titres 15 voyages et/ou 10 voyages Jeune. Le titulaire de la carte devra impérativement effectuer le même trajet que ces accompagnants (montée, correspondances, descente) puis valider en première montée autant de fois que de voyageurs et également en cas de correspondances.

À noter ! La carte sans contact personnalisée Pass Pass est à conserver ! Sa durée de vie est de 8 ans.

À l'expiration de sa validité, elle peut être renouvelée gratuitement auprès du réseau Arc en Ciel 3.

COMMENT L'OBTENIR ?

LE BILLET SANS CONTACT :

Clients plein tarif ou occasionnels, voyagez avec le billet sans contact (strictement anonyme). Il s'adresse principalement aux utilisateurs occasionnels et voyageant avec des tarifs tout public. Il ne peut contenir qu'un seul type de titre (exemples : 15 voyages ou 10 voyages Jeune...) et une fois chargé, le type de contrat n'est plus modifiable. Il permet :

- de circuler sans inscription préalable,
- de faciliter vos correspondances et votre accès à bord des véhicules,
- de voyager à plusieurs avec le même billet sans contact Pass Pass chargé avec les titres 15 voyages et/ou 10 voyages Jeune. Le titulaire du billet devra impérativement effectuer le même trajet que ces accompagnants (montée, correspondances, descente) puis valider en première montée autant de fois que de voyageurs et également en cas de correspondances.

Par ailleurs, vous aurez la possibilité de charger un titre mensuel sur votre billet sans contact. Toutefois dans ce cas, votre carte sera strictement personnelle et ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un remboursement ou d'échange pour cause de perte ou vol.

À noter! Le billet sans contact Pass Pass est à conserver! Sa durée de vie est de 2 ans.

À l'expiration de sa validité, il peut être renouvelé gratuitement auprès du réseau Arc en Ciel 3.

POUR OBTENIR UNE CARTE SANS CONTACT :

Il faut envoyer chez **Arc en Ciel 3** les documents suivants :

- **le formulaire de création de support sans contact** dûment rempli, Vous pouvez le télécharger sur le site Internet **www.arcenciel3.fr** ou le récupérer directement chez un dépositaire ou encore sur simple demande auprès d'**Arc en Ciel 3**.
- **une photo d'identité** (format 35 x 41 mm) avec nom(s) et prénom(s) au dos,
- **une photocopie de votre pièce d'identité** comportant votre date de naissance.

POUR OBTENIR UN BILLET SANS CONTACT :

Il faut envoyer chez **Arc en Ciel 3** : **le formulaire de création de support sans contact** dûment rempli. Vous pouvez le télécharger sur le site Internet **www.arcenciel3.fr** ou le récupérer directement chez un dépositaire ou encore sur simple demande auprès d'**Arc en Ciel 3**.

SPÉCIAL SCOLAIRES

Le +

En plus de leur titre scolaire gratuit (pour réaliser un aller retour par jour scolaire), les élèves peuvent charger d'autres titres sur leur carte sans contact Pass Pass pour voyager en toute liberté.

Par exemple, si l'élève voyage lors des vacances scolaires, s'il rentre déjeuner ou dans le cadre d'activités extra-scolaires, **le titre 10 voyages Jeune** est un bon complément du titre scolaire. Cette formule de 10 voyages est à utiliser quand l'élève le souhaite, sur l'ensemble du réseau Arc en Ciel 3.

Notez bien : il faut conserver votre carte Pass Pass dans son **protège-carte** puisqu'elle est valable **8 ans**, même en cas de déménagement dans le département.

Les élèves qui bénéficient d'une prise en charge des frais de transport scolaire par le Département du Nord doivent envoyer chez Arc en Ciel 3 - BP6 - 59247 Féchain :

- **le document de prise en charge du Département du Nord** validés par le cachet de l'établissement scolaire*.
- **une photo d'identité récente** (format 35 x 41 mm), avec indiqués au dos, nom(s) et prénom(s).
- **un chèque ou mandat cash de 10 € à l'ordre d'Arc en Ciel 3**, correspondant à l'ouverture des droits au transport scolaire.

*En cas d'erreur concernant l'adresse, renouveler obligatoirement une demande de transport auprès du secrétariat de l'établissement scolaire fréquenté.

IMPORTANT : aucune carte ne sera établie sans l'intégralité des pièces.

Le coût du remplacement de la carte en cas de perte, de vol, de détérioration s'élèvera à 20 € (10 € pour la réalisation du nouveau support et 10 € pour le renouvellement des droits au transport scolaire).

Le Département du Nord organise le réseau de transport arc en ciel
www.cg59.fr
Conseil Général Département du Nord

arc en ciel. le Département du Nord vous transporte 3